

MOBILITÉ ATSS 2025

dans l'académie de Toulouse

Mémo pour **ADJAENES, SAENES, AAE, INFENES, ASSAE et ATRF.**



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les coordonnées des contacts (téléphone et courriel) : Accueil téléphonique dédié du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

- Pour les infirmiers (INFENES) et assistants de service social (ASSAE): 05 36 25 76 36 dpate3-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les adjoints administratifs (ADJAENES) et secrétaires administratifs (SAENES): 05 36 25 76 33 dpate2-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les attachés d'administration (AAE) : 05 36 25 76 22 dpate1-resp1@ac-toulouse.fr
- Pour les adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF) 05 36 25 76 29 dpate2-resp2@ac-toulouse.fr

Étape 1 Je m'inscris au mouvement

Je me connecte à AMIA à l'aide de mon numem, vérifie mon dossier et détermine le motif de ma demande (priorités légales, critères supplémentaires).

 **À partir du 10 mars** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

 **À partir du 18 mars** pour les SAENES et AAE

Étape 2 Je prends connaissance des postes et je formule mes vœux

Je prends connaissance des postes vacants ou susceptibles de l'être, des postes profilés et formule mes vœux.

 **Jusqu'au 31 mars 15h** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

 **Jusqu'au 8 avril 15h** pour les SAENES et AAE.

Étape 3 Je confirme ma demande

Je me connecte à **AMIA** pour éditer ma confirmation de mutation. Je la vérifie et contrôle les pièces à joindre. Je transmets ma demande de manière dématérialisée, par courriel, directement à mon service de gestion, à:

➤ pour les INFENES et ASSAE : mgs-gestionco@ac-toulouse.fr

➤ pour les ADJAENES : adjaenes-gestionco@ac-toulouse.fr

➤ pour les SAENES : saenes-gestionco@ac-toulouse.fr

➤ pour les AAE : aae-gestionco@ac-toulouse.fr

➤ pour les ATRF: itrf-gestionco@ac-toulouse.fr

 **Entre le 1 avril et le 9 avril** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

 **Entre le 9 avril et le 16 avril** pour les SAENES et AAE.

Étape 4 Je prends connaissance des éléments de mon dossier

Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance de l'avis et des caractéristiques, de mon dossier, validés par l'administration. J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.

 **Le 2 mai** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

 **Le 12 mai** pour les SAENES et AAE.

Étape 5 Je demande un correctif à mon service de gestion

Je souhaite demander des correctifs sur **les éléments** de ma situation, les priorités légales et critères supplémentaires retenus par l'administration. Je complète le formulaire, sur le portail Colibris, et joins les pièces nécessaires à l'examen de ma demande.

 **Entre le 2 mai et le 14 mai à 15 h** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF. L'administration m'informe de la suite donnée à ma demande **pour le 22 mai.**

 **Entre le 12 mai et le 22 mai à 15h** pour les SAENES et AAE. L'administration m'informe de la suite donnée à ma demande **pour le 06 juin.**

Étape 6 Je prends connaissance des résultats des mutations

Je me connecte à **AMIA** pour prendre connaissance des résultats.

 **Le 5 juin** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF.

 **Le 11 juin** pour les SAENES et AAE.

J'ai renseigné mon numéro de portable : je reçois un SMS d'alerte à l'ouverture de cette étape.

Étape 7 Uniquement pour les candidats aux mouvements de plusieurs académies, je confirme

Je me suis inscrit(e) aux mouvements de plusieurs académies, je me connecte à **AMIA** pour confirmer mon affectation.

 **Entre le 7 et le 11 juin** pour les ADJAENES, INFENES, ASSAE et ATRF préinscrits auprès de plusieurs académies.